



QUEL EST L'IMPACT DE LA MONOTRAITE SUR LE SYSTÈME D'EXPLOITATION D'AGRICAMPUS LAVAL ?

Trayez moins, les vaches se porteront tout aussi bien ! *Proverbe des BTS PA 1*

L'exploitation d'AgriCampus Laval fait face à un manque de main d'œuvre dû au système salarié. De ce fait, une réflexion a été mise en place afin de réduire la charge de travail des salariés. Suite à cette réflexion et après étude des documents de la ferme expérimentale de Trévarez concernant l'action de la monotraite, il a été décidé de mettre en place cette monotraite de façon expérimentale sur l'exploitation d'AgriCampus. L'exploitation d'AgriCampus Laval comprend quatre ateliers de production animale : apicole, bovin laitier, ovin viande et porcin ; ainsi qu'un atelier de production végétale. Elle se situe en Mayenne dans le bassin laitier Ligérien. Elle s'inscrit dans la démarche des fermes laitières « bas carbone ». Ce bassin laitier est dynamique et comprend une importante densité de producteurs, d'organisations de producteurs et de laiteries. Cela permet de garder un large choix de collecteur sur le bassin afin que chaque producteur puisse vendre sa production à un prix correct. La monotraite s'est étendue sur l'exploitation au moment du confinement à cause de l'absence d'étudiants pour les astreintes des week-ends. Elle a été effectuée pendant 38 jours et entraîne une réorganisation de la journée permettant au salarié mobilisé de nourrir tous les animaux. L'analyse des impacts de la monotraite porte

sur cinq cycle de trois semaines incluant une monotraite dominicale. Nos documents d'appui proviennent de Sodiaal, Seenovia et d'Afimilk. La monotraite dominicale entraîne une perte de 2% de la production laitière sur l'exploitation, en prenant en compte la semaine de monotraite et la suivante, par rapport à la semaine précédant la monotraite. On constate que les taux protéiques et butyreux ne varient pas et que le nombre de cellules ne varie pas non plus. Cette analyse nous a permis de faire un bilan de cette monotraite. Elle a quatre impacts : social, technique, environnemental et économique. La monotraite permet un allègement du temps d'astreinte et réduction de la pénibilité du métier d'éleveur. Elle n'induit pas de perte de taux ni de pénalités de cellules. Elle améliore les conditions de vie des animaux grâce à une augmentation du temps passé en extérieur. Cependant, la main d'œuvre doit être qualifiée et formée afin de prévenir le risque d'inconfort mammaire. La monotraite entraîne une diminution de la quantité de lait produite et donc une nécessité d'augmenter la taille du troupeau afin de compenser la perte de lait. Plusieurs possibilités sont envisagées pour faciliter cette monotraite. Essayer la monotraite, c'est l'adopter !



FranceterredeLAIT
LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

CHALLENGE FRANCE TERRE DE LAIT DES LYCEES AGRICOLES

